

# Le Bulletin

du Comité de Liaison des Retraitées et Retraités

**Mars 2024**

Comité de Liaison des Retraitées et Retraités - Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS  
Tél. 01.89.16.48.49 - poste 211      clr@solidairesfinancespubliques.org



## Femmes à l'honneur, honneur des femmes !

La moitié des hommes sont des femmes. On ne sait pas si la formule est pertinente mais elle a le mérite d'être juste.

Le « 8 mars » nous avons célébré une nouvelle fois la journée internationale des femmes et Solidaires Finances Publiques a pu apporter, à sa mesure, une pierre à un édifice toujours en construction.

Nous n'oublierons pas en ce jour de célébration du droit des femmes, l'Afghanistan, où leur « invisibilisation » tient lieu de politique publique, au nom d'une idéologie obscurantiste davantage condamnée que combattue.

Mais il y a tout le reste.

Soyons juste, des années de luttes pour les droits des femmes ont heureusement permis de belles avancées qu'il faut saluer.

La décision récente du Parlement de constitutionnaliser « le droit à l'avortement » en est une. Mais s'il a fallu dresser ce rempart constitutionnel, c'est bien pour trouver une parade à des menaces, toujours trop présentes, liées à la montée des extrémistes de tout poil dans le monde.

En 2024, en France, la situation des femmes s'améliore t-elle ?

Peut-être, mais pas sûr.

Certains indicateurs restent définitivement au rouge comme le nombre de féminicides qui atteint chaque année des niveaux inadmissibles.

Ou le nombre de gros dégueulasses qui, dans la vie de tous les jours, se comportent comme des malotrus, sans respect, sans code de bonne conduite, sans limite, sans honneur, sans délicatesse, sans élégance, sans savoir-vivre, sans tendresse, sans rien ...

Et surtout, sans éducation.

L'éducation au respect des autres, à la tolérance en général, au respect des femmes en particulier, fait cruellement défaut.

Entre expliquer et cogner le choix est fait, maman l'a dit.

### Sommaire ...

Femmes à l'honneur,  
honneur aux femmes !

Pages 2 et 3

Droit de vote des Femmes en  
France !

Pages 4 et 5

La révolte du monde agricole  
français

Pages 6 et 7

Gustave Eiffel :  
ses constructions  
à travers le monde

Page 8

Le nom des mois  
du calendrier romain

## Droit de vote des Femmes en France !

C'est seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle, en Angleterre, qu'émerge la démocratie représentative telle que nous la connaissons, à la faveur de la Glorieuse révolution de 1688.



Le droit de vote est réservé aux hommes assez aisés pour payer un minimum d'impôt. C'est le scrutin censitaire (dico). On considère, d'une part qu'eux seuls sont en situation de faire un choix libre en raison de leur indépendance économique, et d'autre part parce que la citoyenneté implique des devoirs, en premier lieu celui de défendre la Patrie et, s'il le faut, verser son sang pour elle.



Les femmes n'étant pas requises pour porter les armes, elles ne justifient pas du droit de vote. CQFD. Les femmes en sont exclues, tout comme les domestiques et les pauvres, car on considère que du fait de leur dépendance économique, les unes et les autres ne sont pas en situation d'exercer un choix libre.

Il faut attendre des plaidoyers comme celui du très influent philosophe britannique John Stuart Mill qui, assisté de sa femme Harriet, publia en 1869 un essai retentissant, *The Subjection of Women* (De l'assujettissement des femmes), pour que l'on cesse d'assimiler les femmes à d'éternelles mineures.

### Et en France ?

De la Révolution française à la Première Guerre mondiale, des premières voix s'élèvent.

Dès la Révolution française, Emmanuel-Joseph Sieyès, souvent appelé « l'abbé Sieyès », impose la notion de citoyen actif pour désigner les hommes ayant le droit de voter et d'être éligibles. Le suffrage est censitaire et masculin. Les femmes font partie de la catégorie des citoyens passifs avec les enfants, les domestiques et toute personne ne pouvant s'acquitter du cens électoral.

Malgré l'appel de Condorcet, qui se prononce en faveur du suffrage féminin, les femmes sont officiellement exclues du droit de vote par l'Assemblée nationale le 22 décembre 1789.

En 1791, Olympe de Gouges publie la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, inspirée de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. Dans l'article 10, elle affirme que "la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune".

En 1804, le code napoléonien consacre l'incapacité juridique des femmes et les confine dans un état de minorité.

Après la Ligue française pour le droit des femmes, association pionnière dans la revendication du suffrage féminin, l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) est créée en 1909. Cette association regroupe des militantes républicaines, pour la plupart issues de la bourgeoisie ou des milieux intellectuels. Leurs revendications se limitent néanmoins au droit de vote et à l'éligibilité aux élections municipales.

Le 26 avril 1914, en marge des élections législatives, le grand quotidien « Le Journal » et différents mouvements suffragistes, inspirés des mouvements anglo-saxons, organisent un référendum "sauvage" destiné aux femmes, avec la question suivante : Mesdames, Mesdemoiselles, désirez-vous voter un jour ? . 505 972 votes positifs sont recueillis contre 114 négatifs.



## Un combat qui gagne en visibilité pendant l'entre-deux-guerres

Pendant la Première Guerre mondiale, de nombreuses femmes remplacent les hommes partis au front dans des secteurs d'activité qui ne leur étaient pas ouverts jusque-là. Ces nouvelles responsabilités et l'accès à une certaine forme d'autonomie nourrissent un désir d'émancipation. Maurice Barrès dépose une proposition de loi en 1916 pour accorder le droit de vote aux veuves et mères de soldats tués à la guerre, au nom du "suffrage des morts".

Après la guerre, le suffrage est étendu aux femmes dans plusieurs pays européens, comme la Grande-Bretagne. La France s'y refuse, en partie sous l'influence des radicaux-socialistes qui voient dans le vote féminin un vote "clérical" dangereux pour la République.

En dépit de plusieurs propositions de loi dans les années 1930, le Sénat s'oppose à tout élargissement du droit de suffrage. Pourtant, les mouvements féministes continuent de se mobiliser, comme l'association "les femmes nouvelles" fondée en 1934. Sa présidente, Louise Weiss, se présente symboliquement aux élections municipales de Montmartre en 1935, puis aux législatives de 1936.



Néanmoins, lors du Front populaire, le Gouvernement de Léon Blum, constitué en juin 1936, comprend trois femmes, nommées sous-secrétaires d'État.

## La consécration du suffrage féminin après la Seconde Guerre mondiale

Si la question du suffrage féminin n'est pas abordée dans le programme du Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944, la majorité des partis politiques à cette période considère que l'accès des femmes à la majorité politique fait partie des évolutions nécessaires. Seuls les radicaux-socialistes continuent de s'y opposer.

Le 18 mars 1944, le général De Gaulle, alors président du Comité français de libération nationale, déclare devant l'Assemblée consultative provisoire que "le régime nouveau doit comporter une représentation élue par tous les hommes et toutes les femmes de chez nous".



Le 24 mars 1944, cette même assemblée adopte l'amendement Fernand Grenier qui instaure le droit de vote et d'éligibilité à toutes les femmes françaises.

Le 21 avril 1944, l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération dispose que "les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes" (article 17). Les premières élections auxquelles les femmes participent sont les municipales d'avril-mai 1945.

Rédigé et adopté en 1946, le préambule de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République rappelle que "la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme".



## La révolte du monde agricole français !

Début 2024, l'Union européenne a été confrontée à une sorte de « révolte » du monde agricole.

La colère a d'abord débuté en Allemagne puis s'est étendue aux Pays-Bas, à l'Italie et à la France. Les agriculteurs français ont installé des barrages de tracteurs sur les autoroutes, ont manifesté devant les préfetures... puis ont tenté de bloquer le marché de Rungis. Finalement, les forces de l'ordre ont eu raison de cette colère du monde paysan.

En réalité, voilà des mois que la révolte couvait au cœur des terres agricoles françaises. Dès l'automne 2023, un mouvement, pacifique, de retournement des panneaux signalétiques des communes, est conduit partout en France. L'opération, baptisée « On marche sur la tête » menée par la Confédération Paysanne, les Fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et les Jeunes Agriculteurs (JA), vise notamment à dénoncer la multiplication des normes qui encadrent les activités agricoles. De nombreux messages d'agriculteurs qui se désespèrent que leur trésorerie s'effondre, qu'ils n'ont plus de revenus ou qu'ils reçoivent les huissiers sont envoyés aux élus locaux et nationaux.



C'est en novembre que la mobilisation agricole va commencer à s'étendre.

Au fil des semaines, ils sont à chaque fois des centaines d'agriculteurs à manifester (à Albi, à Toulouse, à Vesoul, en Lozère, à Narbonne, etc), parfois à coups de lisier et de pneus brûlés, pour dénoncer - entre autres - la taxation du GNR (gasoil agricole) et les retards de paiement des aides européennes. Certains bâtiments publics ont également été ciblés dont le Centre des Finances publiques de Tarbes. Mais l'appel ne semble pas être entendu à Paris, et dès le 30 novembre, c'est au tour de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) de hausser le ton, au sortir d'une réunion avec le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau, pour que des décisions politiques soient enfin prises « après quinze jours de grogne des agriculteurs ».

« Il y a urgence à agir. Le Salon de l'agriculture aura lieu dans moins de trois mois. Nous n'imaginons pas que sans réponse très concrète, il puisse y avoir un salon qui se passe dans la sérénité », déclare la FNSEA ce jour-là devant les journalistes.



En préambule de sa conférence de presse du mercredi 21 février 2024, Gabriel Attal affirme vouloir placer l'agriculture "au rang des intérêts fondamentaux" de la France au même titre que sa sécurité ou sa défense, réaffirmant que "l'objectif de souveraineté agricole et alimentaire" serait inscrit "noir sur blanc" dans le futur projet de loi d'orientation agricole.

Ce projet de loi est attendu d'ici l'été. "C'est un acte fort. C'est une reconnaissance attendue et légitime. C'est le rappel qu'il n'y a pas de pays sans paysans, pas de France sans agriculture", ajoute-t-il, rappelant que l'État avait déjà pris "62 engagements" vis-à-vis des agriculteurs depuis le début de la crise. Gabriel Attal souhaite également un nouveau texte de loi pour "renforcer le poids des agriculteurs dans les négociations commerciales".

Avec le recul, les députés de la majorité reconnaissent aujourd'hui avoir minoré le problème de l'agriculture, faute d'ancrage territorial. Pourtant, la France est historiquement un grand pays d'agriculture. En 2021, elle a exporté près de 70 milliards d'euros en matière agricole et agroalimentaire, soit 1,8 fois plus qu'en 2000. Avec une production agricole estimée à 81,6 milliards d'euros en 2021, la France demeure le principal producteur européen avec près de 17% de la production totale du continent, loin devant l'Allemagne et l'Italie. Selon le rapport sénatorial sur la compétitivité de la « Ferme France », les évolutions positives de l'excédent commercial agricole ces dernières années ne s'expliquent que par une hausse des prix sur les

marchés internationaux plus rapide que les baisses des volumes exportés. Cette diminution des exportations s'explique en grande partie par la perte de compétitivité des filières agricole et agroalimentaire. Ainsi, toujours selon le rapport, l'agriculture française poursuit sa lente érosion. En 20 ans, la France est passée du 2ème rang au 5ème rang des exportateurs mondiaux de produits agricoles. Inquiétant pour le monde agricole français !



**La France importe près de 63 milliards d'euros de denrées alimentaires, soit 2,2 fois plus qu'en 2000. La plupart des secteurs sont touchés : - un poulet sur deux, - 56 % de la viande ovine, - 28 % de légumes et 71% de fruits consommés en France sont importés.**

Par ailleurs, le rapport s'interroge sur l'ambition gouvernementale du "tout monté en gamme". Il estime que cette stratégie qualitative est inadaptée à la baisse actuelle du pouvoir d'achat et à la hausse des prix.

Les marchés "cœur de gamme", les plus consommés par les Français sur le marché intérieur, sont de plus en plus occupés par les produits d'importation. Le marché du bio subit particulièrement ce contexte. Le chiffre d'affaires du secteur a baissé en 2021.

**Comment améliorer la compétitivité ?** Face à cette lente érosion, le rapport formule des recommandations afin d'améliorer la compétitivité de la France à l'horizon 2028. :

Ainsi, 70% des pertes de parts de marché s'expliquent par la perte de compétitivité par rapport aux autres pays producteurs. Celle-ci tient entre autres :

- au coût du travail dans le secteur agroalimentaire ;
- au niveau élevé d'exigence des politiques environnementales, coûteux pour les producteurs ;
- à la taille des exploitations, en moyenne plus petites que celles des concurrents ;
- à la fiscalité de production.

Ces coûts supplémentaires pour le monde agricole français ne sont pas compensés par une évolution aussi rapide de la productivité globale des facteurs de production. Afin de remédier à cette situation, le rapport développe 24 recommandations, parmi lesquelles :

- nommer un Haut-commissaire chargé de la compétitivité de la "Ferme France" afin d'assurer le pilotage et le suivi du plan "Compétitivité 2028" ;
- soutenir les filières agricole et agroalimentaire face à la crise énergétique en considérant ces secteurs comme essentiels ;
- faire de la France un champion en matière d'innovation environnementale ;
- s'engager à mieux faire respecter les normes minimales de production au sein de l'Union européenne.

### Le salon de l'agriculture mouvementé... Macron chahuté !

Au moment où nous écrivons ces lignes, la colère des agriculteurs n'est pas retombée. Les dernières annonces du Premier ministre Gabriel Attal n'ont pas suffi à calmer la base.



Ainsi, avant l'ouverture officielle du Salon de l'agriculture, au moment où Emmanuel Macron s'entretenait avec certains responsables syndicaux agricoles, des centaines de personnes menées par des agriculteurs de la FNSEA, des Jeunes Agriculteurs (JA) et de la Coordination rurale ont forcé l'entrée du parc des expositions parisiennes de la porte de Versailles, et fait irruption dans le hall principal, déclenchant des heurts avec les forces de l'ordre...

Après un point presse, pendant lequel le chef de l'État a « appelé les manifestants au calme et improvisé un débat de près de deux heures » avec des représentants du secteur... le Président de la République a notamment annoncé que le projet de loi d'orientation agricole, repoussé à plusieurs reprises, serait présenté en conseil des ministres le 20 mars.

Il a également annoncé son intention de mettre en place un prix plancher « *filière par filière* ». « *Il y aura un prix minimum, un prix plancher, en dessous duquel le transformateur ne peut pas acheter et le distributeur ne peut pas vendre* », a-t-il promis. **M. Macron a aussi évoqué la constitution d'un « plan de trésorerie d'urgence » dès cette semaine pour soulager les agriculteurs ... et un rendez-vous sur le sujet à l'Élysée dans trois semaines.**

## Gustave Eiffel : des constructions à travers le monde

Gustave Eiffel ingénieur né à Dijon en 1832 d'un père militaire et d'une mère négociante dans la houille, est décédé le 27 décembre 1923. Il suit des études d'ingénieur à l'École centrale des arts et manufactures jusqu'en 1885. Il se spécialise très tôt dans le travail de l'acier, alors matériau en plein essor. Si bien qu'il conçoit un pont parisien à Saint-Germain pour la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. Alors âgé de 26 ans, il codirige la réalisation d'un pont de 510 mètres pour permettre aux trains de circuler au-dessus de la Garonne.



Ponts, églises, phares, coupoles... Les réalisations de Gustave Eiffel se sont très vite enchaînées grâce aux prouesses technologiques qui lui sont connues : montage en porte-à-faux, structures métalliques assemblées par rivets ou piles de pont à air comprimé. Aujourd'hui, l'ingénieur français est à l'initiative de 500 constructions établies dans une trentaine de pays.

Nous allons vous en faire découvrir quelques unes.



### La "statue de la Liberté", à New-York, dévoilée au public en 1886

C'est l'un des monuments les plus visités au monde. La statue de la Liberté, en 1885, est pensée par le juriste Édouard de Laboulaye comme un cadeau de la France pour les États-Unis, à l'occasion du centenaire de la Déclaration d'indépendance américaine. Située au sud de Manhattan, sur la Liberty Island, elle doit son ossature en fer à Gustave Eiffel. La statue pèse 225 tonnes et sa hauteur est de 93 mètres

### Le pont Maria Pia, à Porto (Portugal) ouvre en 1877 et ferme en 1991

Le pont Maria Pia est le premier viaduc ferroviaire à relier les deux rives du Douro, un fleuve long de 940 kilomètres partagé entre l'Espagne et le Portugal. Étendu sur 353 mètres de long, et élevé à 61 mètres au-dessus du niveau des basses mers, composé d'un arc métallique long de 160 mètres, il a été conçu par Gustave Eiffel et son associé Théophile Seyrig. Son nom rend hommage à Maria Pia de Savoie, ancienne reine consort du Portugal.



### Budapest-Nyugati Pályaudvar, "La gare de l'Ouest" en Hongrie ouvre en 1877



La façade de la gare de Budapest-Nyugati a été conçue par Gustave Eiffel. Cette gare, surnommée la "gare de l'Ouest", est l'une des trois gares de la capitale hongroise. D'une superficie totale de 14 000 mètres carrés, sa grande halle métallique est le fruit du bureau d'ingénierie de Gustave Eiffel. C'est la première gare à avoir une façade métallique apparente. Depuis son ouverture en 1877, la gare sert à la réalisation de nombreux films dont *Munich* de Steven Spielberg, avec Daniel Craig et Mathieu Kassovitz. Un square baptisé "Eiffel" est aujourd'hui adossé à la gare, en hommage à l'ingénieur français.

### Écluses du canal de Panama lancé en 1882

C'est un chantier pharaonique au parfum de scandale pour Eiffel. En parallèle du chantier de la tour pour l'exposition universelle de Paris, Gustave Eiffel arrive à la rescousse du canal de Panama. Lancé en 1882, le canal de 80 kilomètres doit permettre de relier l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, en évitant un long et coûteux détour par le cap Horn. Faute de réussir à percer un canal à niveau, Gustave Eiffel arrive en 1886 pour proposer un canal à dix écluses.



Malgré tout, la compagnie chargée de construire le canal est mise en liquidation judiciaire. On apprend qu'une partie des fonds, récoltés auprès d'épargnants, servaient à corrompre des politiques et journalistes pour défendre le projet. Gustave Eiffel, bien que contractant auprès de la compagnie, sera condamné dans un premier temps par la justice, avant que son jugement ne soit cassé.

### **Le pont de Cubzac, en Gironde, s'achève en 1883.**



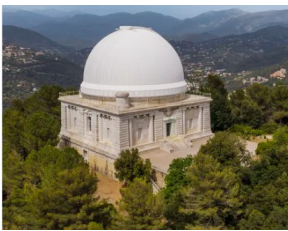
C'est l'un des premiers grands chantiers d'Eiffel. En 1880, l'ingénieur de 48 ans est chargé de remettre en état le pont de Cubzac (Gironde), emporté lors d'une crue de la Dordogne. Gustave Eiffel doit notamment jouer avec une contrainte : réutiliser les piles de l'ancien pont. Le chantier s'achève en 1883. L'ouvrage mesure plus de 1 500 mètres de longueur, dont 552 mètres entre les deux rives, pour un poids total de plus de 3 000 tonnes de fer.

### **Le Viaduc ferroviaire de GARABIT, terminé en 1884.**

En 1880 commencent les travaux d'un viaduc ferroviaire devant enjamber les gorges de la Truyère (Cantal). Terminé en 1884, il sera pendant un temps le plus haut viaduc du monde avec 122 mètres. L'ouvrage de 564 mètres de longueur et de 3 254 tonnes repose sur cinq piles, dont la plus haute culmine à 89,64 m.



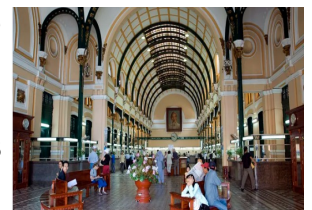
Le plus impressionnant reste son arche parabolique d'une portée de 165 mètres qui soutient l'ensemble.



**La coupole de l'Observatoire de Nice, inauguré en 1887**, qui abrite la lunette principale, a été réalisée par Gustave Eiffel. Alors que l'astronomie mondiale se développe tout au long du XIXe siècle, les trois observatoires français situés à Paris, Toulouse et Marseille vieillissent à vue d'œil. Dès 1873, sous l'impulsion du banquier Raphaël Bischoffsheim, naît l'idée d'un quatrième édifice plus moderne à Nice. L'architecte Charles Garnier et l'ingénieur Gustave Eiffel sont alors convoités pour réaliser ce projet de coupole mobile. Gustave Eiffel réalise ainsi un flotteur annulaire permettant à la coupole de faire un tour complet en quatre minutes en vue de l'inauguration du 27 octobre 1887.

### **La Poste centrale de Saïgon 1891**

Aujourd'hui, la poste centrale de Saïgon est l'un des principaux sites touristiques du Vietnam. Elle est construite entre 1886 et 1891 à l'époque de l'Indochine française. La grande marquise en verre, tout comme la charpente métallique, sont conçues à cette période par l'administration des postes françaises d'après les plans de Gustave Eiffel. Un parfait assemblage de verre et de pièces métalliques.



### **La Tour Eiffel est achevée le 31 mars 1889**



Impossible de parler des réalisations de Gustave Eiffel sans mentionner la tour qui a gardé son nom. Pour l'exposition universelle de 1889 qui se tient à Paris, l'ingénieur propose la construction d'une tour de 300 mètres. Les premiers coups de pelle sont donnés le 26 janvier 1887.

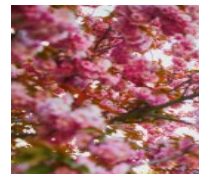
En 26 mois et avec seulement 250 ouvriers, la tour et ses 18 000 pièces sont érigées.

La tour Eiffel est devenue non seulement le symbole iconique de la capitale française, mais aussi de la France.

## Le nom des mois du calendrier romain

Tous tirés du calendrier romain, la plupart des noms des mois font référence à des personnages célèbres de la mythologie et de la scène politique romaine. Alors, commençons 2024 avec « le premier mois du calendrier Romain » en sachant ce que veulent dire les noms des douze mois de l'année.

**Mars - Le mois du dieu Mars :** si le mois de mars est le troisième mois de notre calendrier, il était le premier du calendrier romain. Son nom vient du mot latin *Martius*, en l'honneur de Mars, dieu de la guerre. Le mois de Mars marquait le retour des beaux jours et de la période de la guerre. Le dieu de la guerre était invoqué avant une bataille, mais aussi pour que la terre soit fertile.



**Avril - Le mois de l'éclosion et de la déesse Vénus :** ce quatrième mois de l'année selon notre calendrier grégorien, était le deuxième du calendrier romain. Les racines du mois d'avril viennent du mot *Aprilis*. Certains pensent que ce mot vient du verbe latin *aperire* signifiant ouvrir et fait référence à la nature qui s'ouvre, aux bourgeons qui fleurissent, lors de ce mois. Mais d'autres comme le poète latin Ovide, dédiaient *Aprilis* à la déesse de l'amour, Vénus.

**Mai - Le mois de la déesse Maïa :** troisième mois du calendrier romain, mai vient du mot latin *Maius*, en rapport avec la déesse Maïa. Celle-ci était la divinité romaine de la croissance, de la fertilité et du printemps. Elle est dérivée de la déesse Mère Primitive. Les Romains organisaient des fêtes au mois de mai en l'honneur de la végétation, des fleurs et de l'eau.

**Juin - Le mois de la déesse Junon et de Lucius Junius Brutus :** le mois de juin, 4ème mois du calendrier romain, vient du latin *Junius*. Ce nom a été donné en l'honneur de la déesse romaine Junon, épouse du dieu Jupiter et reine des dieux, protectrice du mariage et de la fécondité. Mais l'étymologie du mois Junius serait également liée à Lucius Junius Brutus, le fondateur légendaire de la République romaine.



**Juillet - Le mois de Jules César :** le mois de Juillet était nommé *Quintilis* dans le calendrier romain car c'était le cinquième mois. Il prend le nom de *Iulius* ou *Julius* lors de l'instauration du calendrier julien, introduit par Jules César en 46 av. J.-C. pour remplacer le calendrier romain républicain. Le mois de Juillet tient donc son nom en mémoire du célèbre empereur Jules César (*Caius Iulius Caesar*).

**Août - Le mois de l'empereur Auguste :** le mois d'août est consacré au premier empereur romain, Auguste (*Augustus*). Appelé *Sextilis* (sixième), ce mois a été renommé *Augustus* par le Sénat Romain en l'honneur de toutes les victoires remportées par l'empereur en ce mois. Le mot Août est issu d'une contraction du mot *agustus* du latin populaire.

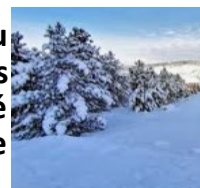
**Septembre - Le septième mois :** Le nom du mois de septembre vient du latin *September*. *Septem* signifiant sept. Il était en effet le septième mois de l'ancien calendrier romain.

**Octobre - Le huitième mois :** du calendrier romain qui ne comptait que dix mois à l'origine, octobre tient son nom du latin *October*, signifiant huitième (*octo* voulant dire huit).

**Novembre - Le neuvième mois :** tout comme septembre et octobre, le nom du mois de novembre vient du latin *November*, « *novem* » désignant le chiffre neuf. Novembre est le neuvième mois de l'ancien calendrier romain.

**Décembre - Le dixième mois :** le mois de décembre est le dixième mois du calendrier romain ancien. Il vient du mot *December*, issu de *decem* signifiant dix.

**Janvier - Le mois du dieu Janus :** le nom du mois de janvier tire son origine du mot latin *Januarius*, qui vient de Janus. Dieu romain des commencements et des fins, il est souvent représenté avec une tête à deux visages, l'un regardant le passé et l'autre l'avenir. Avant-dernier mois du calendrier romain, il se situe entre l'année précédente et la nouvelle qui arrive.



**Février - Le mois des purifications :** l'étymologie du nom du mois de février vient du latin *Februarius*. Selon le calendrier romain, ce mois était le dernier de l'année. Les Romains le célébraient en organisant des fêtes de purifications pour marquer le passage à la nouvelle année avec notamment le rituel de *Februa* qui veut dire purification ou les Lupercales, pour que le monde des vivants ne soit pas contaminé par le royaume des morts.